

Tarifs au 1^{er} avril 2026

Annexe N°7 au contrat de séjour

Prix de journée Hébergement Permanent

Chambre individuelle avec utilisation du service blanchisserie	67.33 Euros
Chambre double avec utilisation du service blanchisserie	63.07 Euros

Prix de journée Hébergement Temporaire

Hébergement temporaire	71.85 Euros
------------------------	--------------------

Tarifs dépendance

GIR 5 et 6	6.93 Euros	Pas de prise en charge par l'APA
GIR 3 et 4	16.33 Euros	Possibilité d'APA
GIR 1 et 2	25.73 Euros	Possibilité d'APA

Dépôt de Garantie

Chambre individuelle	800 Euros
Chambre double	500 Euros

Le tarif d'un prix de journée se calcule comme suit :

Hébergement + Dépendance – APA (à condition d'être bénéficiaire)

Le tarif moyen pour un mois de séjour de **31 jours** est de : **2 302.06 euros**.

Le résident peut bénéficier de l'**APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et de l'**APL** (Aide Personnalisée au Logement) sous réserve du montant de ses ressources et de l'acceptation de son dossier par les services concernés.

Le tarif journalier hébergement pour les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale entrants à compter du 1er janvier 2025 est majoré selon les dispositions suivantes :

	Hébergement permanent	Hébergement temporaire
Tarif hébergement aide sociale	Revenus annuels* < 30 600€	Revenus annuels* < 32500€
Tarif hébergement aide sociale + 1.5€	30 601€<Revenus annuels*<31 500€	32 501€<Revenus annuels*<33 000€
Tarif hébergement aide sociale + 2.5€	Revenus annuels* > 31 501€	Revenus annuels* > 33 000€

*Revenus annuels = RFR avis d'impôt N-1/Nombre de part